

## **Conditions générales d'utilisation carte fidélité « Club Amazonie »**

Dans sa vocation d'être de plus en plus proche de ses clients, Amazonie SARL offre à ses clients particuliers, majeurs une carte de fidélité nominative leur donnant accès à un certain nombre d'avantages dans les magasins à l'enseigne AMAZONIE situé en France Métropolitaine, contre la remise par l'adhérent, d'un bulletin d'adhésion, dûment rempli.

### **ADHESION A LA CARTE FIDELITE AMAZONIE**

La carte Fidélité Amazonie est ouvert à toutes personnes physiques âgées de plus de 18 ans. La carte Club est mise gratuitement à disposition dans tous les magasins Amazonie.

La carte est délivrée et activée immédiatement dans votre magasin le jour de la demande.

Aucune inscription à ce programme par courrier ou par téléphone ne sera prise en compte.

Les données personnelles demandées au travers du bulletin d'adhésion, sont obligatoires. Tout bulletin de participation comportant une anomalie (incomplet, erroné, illisible) pourra ne pas être pris en compte.

Tout changement d'adresse, de nom ou toute indication pouvant être nécessaire dans le cadre du présent programme devra être notifié à Amazonie dans les meilleurs délais à l'accueil du magasin.

### **LES AVANTAGES DU PACK FIDELITE**

La Carte Club n'est pas un moyen de paiement. Elle permet à son titulaire sur présentation en caisse :

- 1- de cumuler, sur son "Compte Club" des Euros lors de ses achats dans les magasins Amazonie
- 2- de bénéficier d'offres immédiates sur les poissons = Prix Club
- 3- de bénéficier de promotions fidélité sur certains produits = Prix Club
- 4- d'associer la formule club croquettes

Autres avantages :

- Les titulaires de la carte pourront bénéficier d'autres avantages de type invitation à des événements spécifiques, mis en place par Amazonie.
- D'un financement à des conditions exceptionnelles : Possibilité de paiement en 3 ou 4 fois sans frais à partir d'un montant d'achat de 500€. (sous conditions d'acceptation par l'organisme de crédit)
- D'une assistante technique : 50% offert sur la Livraison à domicile pour les produits lourds et volumineux.

### **LE FONCTIONNEMENT DE LA CARTE FIDELITE**

**1-** Les Euros crédités sur le "**Compte Club**" sont attribués selon les modalités suivantes :

- Des affichettes en rayon permettent à la fois de repérer aisément les produits concernés par cette opération et d'informer les titulaires de la Carte Club du montant des Euros cumulables accordés en cas d'achat du produit concerné.
- Un dépliant mensuel disponible à l'accueil du magasin regroupe toutes les offres club.
- Lors de son passage en caisse sur présentation de la Carte Club, son titulaire cumule ainsi les Euros qui sont partiellement ou globalement utilisables sur ses achats ultérieurs.

Le "Compte Club" est la somme de tous les Euros que le titulaire de la Carte Amazonie a cumulé dans les magasins Amazonie en achetant des produits signalés en rayon et en présentant sa carte lors de son passage en caisse, éventuellement diminuée des Euros qu'il aurait pu déjà dépenser.

Pour connaître le solde de son "Compte Club" le titulaire de la carte Amazonie est invité à se reporter au bas de son ticket de caisse. Le relevé de "Compte Club" est systématiquement imprimé sur le ticket de caisse des titulaires de la Carte Amazonie sous la forme : Euros acquis - Euros dépensés – nouveau solde.

Les Euros du "Compte Club" sont utilisables partiellement ou globalement quand le titulaire de la Carte Amazonie le souhaite, dans la limite des dispositions des présentes, soit :

- Un plafond maximum de 50€ est fixé, dès que cette somme est atteinte sur le compte club, le titulaire est dans l'obligation d'utiliser ce crédit lors de son prochain passage en caisse.

## Conditions générales d'utilisation carte fidélité « Club Amazonie »

En cas de non-utilisation de la carte Club par son titulaire pendant une période continue d'un an, Amazonie se réserve le droit de supprimer toute information nominative relative à cette carte et de la désactiver définitivement.

A la fin de l'enregistrement des articles, le titulaire de la carte peut faire part à l'hôtesse de caisse de son souhait d'utiliser tout ou partie du montant cumulé sur son "compte Club" (solde apparent sur son dernier relevé de "Compte Club").

**2-** Tous les 15 jours, des offres sur les poissons sont proposées aux client Club sous forme de lots = Prix Club

**3-** L'adhérent peut bénéficier tous les mois de réductions tarifaires sur les produits signalés en magasin. Ces prix avantageux sont réservés uniquement aux titulaires de la carte Amazonie. Des affiches Prix Club indiquent les produits en promotion dans l'ensemble des secteurs du magasin Amazonie.

**4-** La formule Club Croquettes permet de récompenser la fidélité du titulaire de la carte sur l'achat des croquettes : Un 10<sup>ème</sup> sac de croquettes est offert par le magasin Amazonie où à été activé la carte et dont le relevé informatique/caisse fait apparaître l'achat de 9 sacs portant la même référence, même marque et même contenance. Le cumul des achats se fait automatiquement lors des passages en caisse.

L'offre est applicable sur toutes les marques présentes dans le magasin et pour les sacs de croquettes de 7.5Kg, 12Kg, 15Kg et 20Kg chiens ou pour les sacs de croquettes de 7.5kg, 10Kg ou 20Kg chats. La validité de l'offre est de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> achat.

### **PERTE, VOL OU DETERIORATION DE LA CARTE CLUB AMAZONIE**

En cas de perte ou vol de la carte Amazonie, le titulaire de la carte devra prévenir dans le meilleurs délais le magasin dans lequel la carte à été activée.

La carte sera annulée et remplacée par une nouvelle. Le titulaire conservera tous les avantages acquis sur son compte club. Entre le moment où la carte à été perdue ou volée et le moment où la déclaration de perte ou de vol est effectuée à l'accueil du magasin, Amazonie est dégagée de toute responsabilité.

### **MODIFICATIONS OU ARRET DE LA CARTE FIDELITE AMAZONIE**

Le Groupe Amazonie se réserve le droit de modifier ou de supprimer sa carte fidélité à tout moment, sous réserve d'en informer par courrier et/ou par affichage en magasin, les adhérents. La suppression ou la modification du système de fidélité Amazonie ne saurait justifier d'aucune manière pour l'adhérent d'une contrepartie particulière ni d'allocation de dommages et intérêts.

### **INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Lors de l'obtention de la Carte Club, les informations demandées, à travers le formulaire d'adhésion, sont nécessaires à l'obtention de cette Carte et à son activation.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le titulaire de la Carte Club dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, à l'accueil de son magasin.

En outre, lors du passage aux caisses des magasins Amazonie et à chaque utilisation de la carte Club, l'adhérent accepte, sauf opposition de sa part, qu'Amazonie :

- recueille des informations relatives à ses achats,
- adresse à l'adhérent par voie de courrier, de courriel ou de SMS, sa lettre d'information ou toutes informations concernant ses produits et services.

Ces informations permettent à Amazonie de mieux connaître l'adhérent et aussi lui adresser des informations ou des offres adaptées en fonction de ses achats ou de ses centres d'intérêts.